

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 07 septembre 2020** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, approuve le procès-verbal du 07 septembre 2020.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 07 septembre 2020** – Une décision a été prise relative au plan de financement émanant du SDE 18 pour la pose d'une prise guirlande, fixant la participation de la Commune à 257,31 €.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 02 juillet 2020** - M. le Maire informe les membres de l'assemblée de arrêtés qui ont été pris depuis le 07 septembre dernier.
4. **Partenariat avec la Gendarmerie du Cher – Contrat opérationnel de sécurité** - Le Conseil Municipal, *par 14 voix « Pour » et 1 abstention (M. SIROT)*, accepte le principe d'acheter une moto électrique en commun avec la Commune de Sury-Près-Léré.
5. **Département du Cher – Contrat de Territoire Pays Fort Sancerrois – Avenant n° 2** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n° 2 du contrat de territoire du Pays Fort Sancerrois.
6. **Garderie Scolaire – Règlement** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, accepte de modifier le règlement de la garderie scolaire.
7. **Décision modificative** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a accepté une décision modificative.
8. **Extinction d'une créance irrécouvrable** – Le Conseil Municipal, *par 14 voix « Pour » et 1 abstention (M. SIROT)*, décide l'extinction d'une créance irrécouvrable d'un montant de 1.066,55 €.
9. **Renouvellement baux** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, de renouveler les baux de M. Pierre DESNOUES et M. Frédéric MORIN.
10. **Noël des anciens**
 - a. **Bons d'achat** – Vu le contexte sanitaire, le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'offrir un bon d'achat aux personnes âgées de plus de 70 ans, à prendre auprès des commerçants de Léré.
 - b. **Colis** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'offrir, pour les personnes âgées de 75 ans et plus, un colis qui serait acheté chez M. et Mme CADOT.
11. **Demandes de subventions**
 - a. **Maison Familiale Rurale de Ste Geneviève des Bois pour un apprentissage** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'accorder une subvention de 50 € pour l'apprentissage d'une élève de Léré.
 - b. **Association des Maires des Alpes-Maritimes pour les sinistrés de la tempête Alex** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'accorder une subvention de 600 €.
12. **Informations diverses**
 - a. **Panneau Pocket** – La Commune de Léré a adhéré à ce système d'informations. A ce jour, 25 % de la population a téléchargé cette application.
 - b. **Courrier de M. et Mme LAFORGE** relatif aux désagréments causés par l'actuel revêtement de la Place Achille Laforge.
 - c. **Association des Chasseurs** – Remerciements pour l'investissement des services communaux pour leur Brocante.
 - d. **Association Intercommunale de Défense des Victimes d'Inondations (AIDVI)** – Courrier du Président pour évoquer les risques d'inondations.
 - e. **Remerciements pour l'attribution de subventions :**
 - **ADMR**
 - **Club de Football**
 - **Ligue contre le Cancer**
 - **Association des Chasseurs**
13. **Questions diverses**
 - a. **M. BOUVET** a remarqué que les trous sis impasse du Clos Bernet ont été rebouchés mais que c'est une voie privée. M. PATERNOSTER signale qu'une demande de rétrocession a été faite en son temps. M. le Maire répond que la Commune va engager la procédure de reprise de cette impasse.
 - b. **M. BOUVET** demande le coût de la taille des arbres qui vient d'être effectuée et le nom de l'entreprise qui est intervenue. M. le Maire répond que le montant des travaux d'élagage

- s'élève à 12.000 € sachant qu'une partie des travaux d'élagage, notamment Bel Air, avait été signée fin 2019 par Mme BERGERON. Quant à l'entreprise, il s'agit de Bailly Espaces Verts.
- c. **M. BOUVET** demande la date de la prochaine réunion de la Commission de la Vie Locale et qu'en est-il du prochain bulletin municipal ? M. le Maire répond, vu le contexte sanitaire, les organes délibérants, seuls, peuvent se réunir, les échanges pourraient donc se faire par courriel. En ce qui concerne le bulletin municipal, l'idéal serait une distribution début janvier. En ce moment nous en sommes à la mise en concurrence des prestataires.
- d. **M. BOUVET** s'étonne de ne pas avoir été informé, plus en amont, de la réunion pour la mutuelle et s'étonne que ce sujet n'ait pas été abordé lors du dernier conseil municipal.
- e. **M. AGOGUÉ** signale que les pendules de l'église ne sont pas à l'heure. Mme NORMAND répond qu'elle a demandé une intervention auprès des services techniques.
- f. **M. AGOGUÉ** suppose que le téléthon ne pourra pas avoir lieu, vu le contexte sanitaire et propose, que la Commune effectue un don. M. le Maire confirme que le téléthon est annulé et que la proposition de don sera votée lors du prochain conseil municipal.
- g. **M. VIGNERON fait un point sur les travaux :**
- ÉNÉDIS n'interviendra Route de Valise qu'en janvier 2021.
 - Les commerces devraient être livrés début février 2021.
 - Route de Gien – M. BOUVET en profite pour signaler que le semis d'herbe effectué square Jacques Martel est à revoir. M. VIGNERON a déjà prévenu l'entreprise.
 - M. BOUVET en profite pour remercier M. VIGNERON pour la remis de la boucle au feu tricolore.
- h. **Mme NOYER** présente à l'assemblée un projet d'achat de « Toutounet ». Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour approfondir le sujet.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 45.

Le 09 novembre 2020

**P/Le Maire,
1^{ère} Adjoint au Maire,**



Françoise NOYER